

BTS Métiers du Végétal

Alimentation Ornement Environnement

OBJECTIFS

- Mobiliser les acquis du technicien supérieur horticole pour faire face à une situation professionnelle
- Conduire un processus de production horticole de plein champ et hors-sol
- Accompagner les entreprises horticoles aux changements techniques
- Porter un diagnostic sur le fonctionnement d'un agrosystème horticole
- Participer au pilotage de l'entreprise horticole dans un contexte durable
- Organiser le travail, gérer les ressources humaines pour atteindre les objectifs de production
- Conduire une expérimentation en utilisant les outils mathématiques et informatiques
- Communiquer dans une langue étrangère (anglais) dans le cadre professionnel

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités	Emplois accessibles	Poursuite d'études
<ul style="list-style-type: none">• Structures privées• Services « parcs et jardins » des collectivités locales• Centres d'expérimentation• Métiers du conseil et de développement• Métiers de la distribution et de la mise en marché• Création de son exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Horticulteur• Maraîcher• Arboriculteur• Pépiniériste• Chef de culture• Responsable d'exploitation• Conseiller agricole• animateur d'organisme• Technicien d'expérimentation• Technico-commercial	<ul style="list-style-type: none">• Licences Professionnelles• Certificats de spécialisation• Classes préparatoires post BTS DUT• Écoles d'ingénieurs• Université• Formations continues

DURÉE

2 années scolaires (base de 35 h)

Volume total :
1400 h (dont 20 semaines en centre de formation)

Rythme d'alternance :

- 2 semaines en centre de formation
- 2 à 4 semaines en entreprise

PRÉ REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Être autonome, avoir le sens des responsabilités, de bonnes capacités d'observation et de rédaction
- Maîtriser des outils informatiques

ACCESSIBILITE

- Être âgé de 16 à 29 ans inclus
- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent H+

CONTENU DE FORMATION

Enseignements techniques

- Conduite et diagnostic de systèmes de culture pleine terre et hors sol (agronomie, techniques horticoles, biologie, agroéquipement)
- Reconnaissance des végétaux
- Economie et gestion
- Stratégie et fonctionnement de l'entreprise agricole
- Organisation du travail et encadrement du personnel
- Expérimentation
- Conduite de projet

Enseignements généraux en appui des modules techniques

- Informatique
- Anglais
- Mathématiques
- Français et Recherche documentaire
- EPS - gestes et postures
- Module d'accompagnement à la définition de son projet professionnel

ATOUTS DU CAMPUS

- **Parcours de formation en horticulture/maraîchage complet (du CAP au BTS)**
- **Participation à des projets territoriaux**
- **Matériel spécifique pour les travaux en horticulture : motteuse, rempoteuse, semoir pneumatique**
- **Serres de production (chaudes et froides) : fleurs ornementales, plantes vivaces et plants de légumes**
- **Jardin de productions maraîchères en Agriculture Biologique**
- **Visites pratiques sur les exploitations partenaires**
- **Voyage d'études**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations semestrielles des compétences en contrôle continue en cours de formation (ECCF)
- Validation de huit blocs de compétences pour obtenir la certification
- Crédits ECTS (diplôme européen)
- Il n'y a aucune équivalence pour l'ensemble des modules avec d'autres diplômes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle et mises en pratique sur les plateaux techniques de l'établissement
- Individualisation

CONDITIONS D'ACCÈS

- Affectation via Parcoursup
- Étude du projet professionnel et des conditions requises pour suivre la formation (toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre)
- Prendre contact avec le centre de formation
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation.
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

TARIF DE LA FORMATION

- Financement par les branches professionnelles
- Pas de frais pédagogique supplémentaire

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage
Détails sur alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs disponibles sur :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil